



Octobre 2013

# Maslacq Infos

Bulletin Municipal et Interassociatif

## *Actualité*

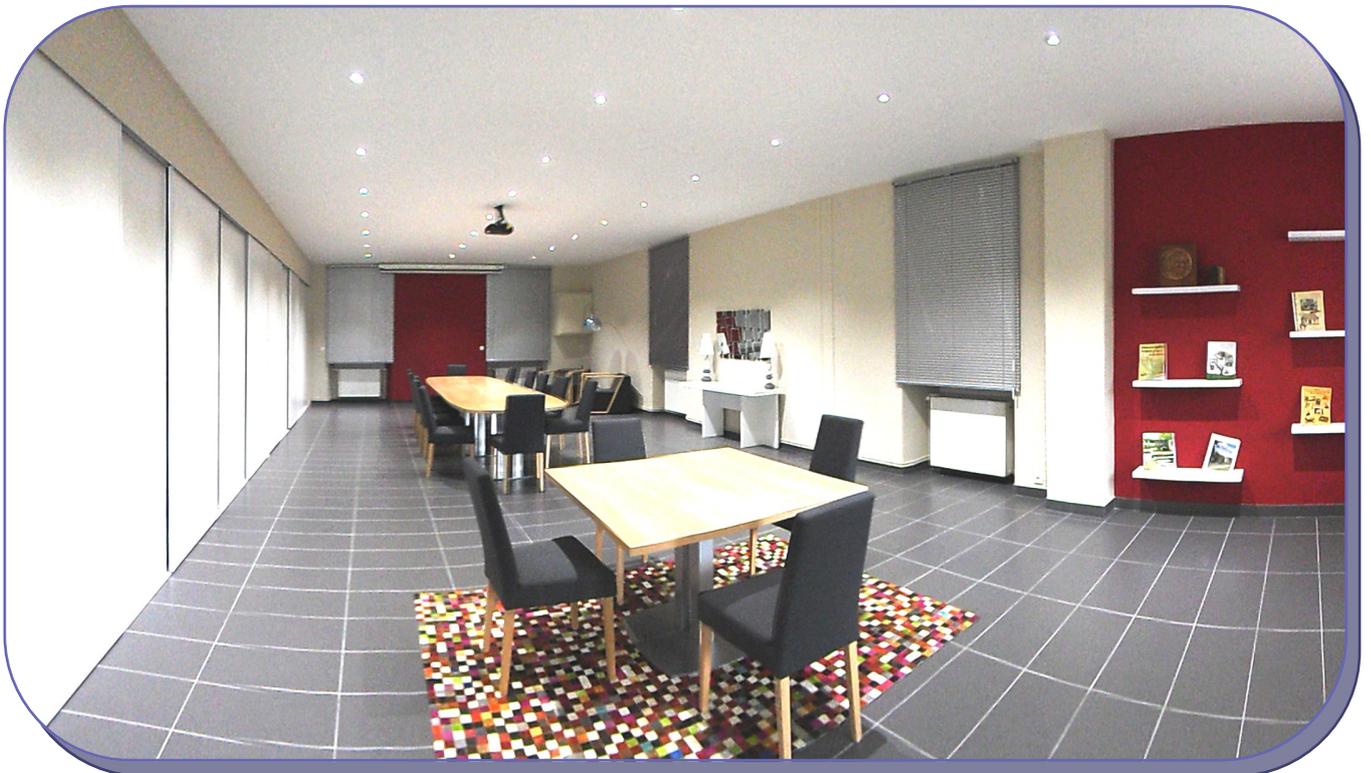
- Rénovation de la Mairie
- Etude des rythmes scolaires
- Périmètre de la future CC Lacq
- Elections municipales 2014 , les règles pour les communes de moins de 1 000 habitants

## *Conseil Municipal*

- Clôture pluvial
- Comptes 2012
- Budget 2013
- Délégués au Conseil Communautaire

## *Associations*

- Dossier de subvention
- Activité 2013-14
- Bloc notes annuel



*Un petit air de neuf*

*La nouvelle salle du Conseil municipal et des mariages*



## Sommaire

<b>Décisions du Conseil</b>	
• Ecole numérique (améliorations)	3
• Compte Administratif 2012	4
• Chauffage salle socio	5
• Fiscalité locale	6
• Subventions	7
• BP 2013—Rythmes scolaires	8
• Périmètre de la future CCLacq	9
• Colombarium	10
• Rénovation Mairie	11
• Délégués à la CCLacq	12
• Vidéo protection	13
<b>Dossier :</b>	14-15
<b>Arrêt sur images</b> • Diverses manifestations organisées par les associations ou la commune	16-19
<b>Ça nous concerne</b> • Décisions, réalisations, Conseils concernant nos concitoyens	20-23
<b>Bureau Interassociatif</b>	24
<b>Bloc notes associatif</b>	29-30



## Le mot du maire

Au cours de ce dernier semestre 2013, plusieurs familles de Maslacq ont été éprouvées par la disparition brutale d'un de leurs proches. À l'occasion de ce bulletin, le Conseil Municipal et moi-même tenons à leur exprimer toute notre sympathie et notre soutien dans ces moments difficiles. Qu'ils sachent pouvoir compter sur notre aide si besoin est, et toujours sur la solidarité qui doit nous souder dans les difficultés.

La vie cependant continue son cours. C'est ainsi que les associations ont repris leurs activités et que les enfants ont fait leur rentrée dans de bonnes conditions. La commission chargée de préparer la semaine de quatre jours et demi s'est déjà réunie et se réunira tout au long de l'année afin de proposer aux enfants la meilleure adaptation possible aux nouveaux rythmes scolaires dès la rentrée 2014.

Divers travaux d'équipement ont pu se poursuivre. L'assainissement collectif a été réalisé sur une bonne portion de la route de Lagor avec les avantages et les inconvénients que ce genre d'installation génère momentanément chez certains riverains. Merci à tous pour votre compréhension. Le revêtement provisoire de la tranchée ne sera repris qu'en fin d'année 2013 ou au début de l'année 2014, la sur-profondeur due au passage de la canalisation au dessous d'une buse d'eau pluviale retardant le tassement de la tranchée. Plusieurs affaissements se sont déjà produits. Pour que la qualité du revêtement définitif soit durable, il nous faut patienter encore un peu.

La rénovation de la Mairie s'est déroulée dans les meilleurs délais malgré la période de congés. Ce ne fut pourtant pas des vacances pour tout le monde notamment pour ceux qui ont dû assurer le service habituel. Nous sommes maintenant très heureux que notre maison commune puisse accueillir chacun d'entre vous de façon plus conviviale. Un mariage a déjà été célébré dans des conditions plus chaleureuses. Merci à notre architecte d'intérieur pour son goût et son efficacité. Notre regret est de ne pouvoir inaugurer tout de suite notre nouvelle Mairie en raison d'un délai légal conseillé avant les élections municipales.

Une préoccupation majeure reste toujours la sécurité routière et la vitesse excessive dans et avant l'agglomération. Nous continuons à rechercher des solutions avec les services du Conseil Général et la Communauté de Communes qui ont compétence en la matière.

Dans un contexte économique de plus en plus difficile, soyez assurés que nous nous efforçons de répondre aux attentes du plus grand nombre.

### Maslacq Infos

Directeur de la publication :  
le Maire de Maslacq

☎ 05 59 67 60 79

📠 05 59 67 31 82

🌐 [www.maslacq.fr](http://www.maslacq.fr)

✉ [Mairie@maslacq.fr](mailto:Mairie@maslacq.fr)



*Georges Trouilhet*  
**Maire de Maslacq**



### Fin de la régie de gestion (Séance du 18/01/2013)

En 2005, le Conseil avait décidé de la mise en œuvre d'un réseau de Cyberbases géré par le Syndicat Mixte du Pays de Lacq. Une convention avait été signée entre tous les partenaires pour régler les questions techniques et de locaux

Une régie de recettes était indispensable pour l'encaissement des produits relatifs au fonctionnement de la Cyberbase.

Le réseau de Cyberbases a été aménagé et depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2013, une seule régie a été instituée pour l'ensemble du réseau.

Le Conseil Municipal, a décidé :

- De mettre fin à l'exploitation de la régie de gestion de la Cyberbase à compter du 31/12/2012.

**Vote : Unanimité**

### Dispositif emplois d'avenir (Séance du 18/01/2013)



Un dispositif national de lutte contre le chômage des jeunes peu, les « emplois d'avenir », a été mis en œuvre au mois de novembre dernier.

La Communauté de Communes de Lacq a la volonté de s'engager dans ce dispositif. Mais avant de définir les modalités de cette intervention, souhaite connaître les besoins des communes en la matière, (nombre et profil des postes).

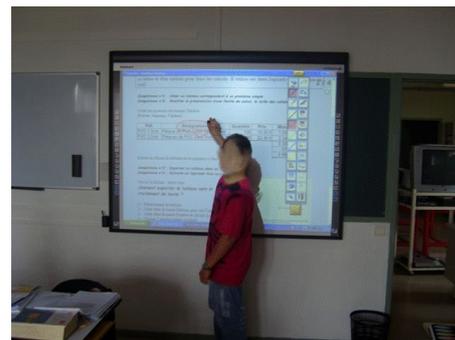
Une discussion s'instaure durant laquelle la majorité de l'Assemblée considère le dispositif comme utile mais juge que la Commune compte tenu de sa taille, de la charge de personnel qu'elle a déjà et de l'évolution des compétences est mal placée pour proposer un poste.

Il est hors de question d'ouvrir un poste s'il ne correspond pas à un besoin où s'il ne permet pas au jeune embauché de se former comme les textes le prévoient. L'incapacité dans laquelle nous serions de former un éventuel candidat et de pérenniser le poste au terme de 3 ans est évoquée.

**Vote : Le Conseil est en faveur du dispositif mais considère qu'il ne répond pas aux besoins de la Commune, la Communauté de Communes constituant un cadre plus favorable à ce dispositif emploi/formation.**

### Ecole numérique, (séance du 18/01/2013)

La Commune a acquis en 2009 pour l'école publique une solution informatique dite « École Numérique Rurale » (matériel et logiciels, ressources numériques, formation des utilisateurs). Cet ensemble destiné à répondre aux besoins liés à l'accompagnement des élèves dans l'acquisition des compétences et des connaissances prévues par les programmes, y compris la validation par le B2I. Les licences logicielles et assistance à la mise en place ont expirées en octobre 2012. La commune s'est tournée vers :



- ◇ La société qui a procédé à la mise en place : MD Service de Pau qui proposait un devis de 1 950,00 € HT pour le renouvellement des logiciels et une extension de 2 ans de la garantie du serveur.
- ◇ La société Nano Micro d'Orthez, qui proposait une solution apportant plus de sécurité avec une licence Kwartz qui permet que toutes les données soient centralisées sur le serveur et accessibles de n'importe quel appareil par identifiant et mot de passe, évitant la manipulation de données sur clé USB avec des risques de perte et d'infection par des virus. Le serveur tournerait sous Linux (Ubuntu) ce qui réduit les risques de virus et comporterait un filtre conforme aux préconisations de l'Éducation Nationale. Son devis initial de 4 114,85 € pour les trois ans était prohibitif. A l'issue d'une négociation, il a été réduit à 3 291,56 € HT

Le Conseil Municipal considérant la solution proposée par Nano Micro plus sécurisante, et répondant de plus près au cahier des charges décide de la retenir.

**Vote : Unanimité**



## Fusion des Syndicats Gave Baïse et Juscle Baïse

séances des  
18/01/2013)  
15/02/2013)  
24/05/2013



Lors de sa séance en date du 7 septembre 2012 la Commission Départementale de Coopération Intercommunale a émis un Avis Favorable à la fusion du syndicat A.E.P Gave et Baïse avec le Syndicat d'assainissement des communes des vallées de la Juscle et de la Baïse, conformément aux préconisations du document d'orientation des Pyrénées-Atlantiques adopté le 24 février 2012. En notre qualité de Commune membre de ces deux syndicats, le projet d'arrêté proposant le périmètre du nouveau Syndicat issu de la fusion des deux établissements précités nous a été communiqué afin de recueillir l'accord de notre Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal décide :

- ◇ D'ACCEPTER la dissolution du SIA des Vallées de la Juscle et de la Baïse au 31 décembre 2013, une fois que l'ensemble de ses communes membres auront transféré les compétences "assainissement collectif" et "assainissement non collectif" au Syndicat Gave et Baïse avec effet au 1er janvier 2014.
- ◇ **Vote :**

syndicat  
**GAVE & BAÏSE**

*Abstention => Marcelle Bordenave (qui craint que cette fusion ait des répercussions sur l'emploi )*

*Pour : Le reste de l'Assemblée, (la décision étant conforme au Schéma Directeur Départemental sur lequel il s'est déjà prononcé favorablement)*

## Compte Administratif 2012 (Séance du 15/02/2013)

Il affiche un résultat de 327 603 € et il est présenté en détail à l'Assemblée.

Avant le vote, M. le Maire se retire et passe la Présidence à Jean Claude VIGNASSE Adjoint.

COMPTE ADMINISTRATIF	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENTS		ENSEMBLE	
	Dépenses ou	Recettes ou	Dépenses ou	Recettes ou	Dépenses ou	Recettes ou
PRINCIPAL	Déficit	Excédent	Déficit	Excédent	Déficit	Excédent
Résultats reportés		268 427.74 €	0 €	53 450.74 €	0 €	321 878.48 €
Opérations de l'exercice	482 113.61 €	513 516.27 €	117 113.28 €	91 435.14 €	599 226.89 €	604 951.41 €
<b>TOTAUX</b>	<b>482 113.61 €</b>	<b>781 944.01 €</b>	<b>117 113.289 €</b>	<b>144 885.88 €</b>	<b>599 226.89 €</b>	<b>926 829.89 €</b>
Résultats de clôture		299 830.40 €		27 772.60 €		327 603.00 €
Restes à réaliser			85 025.50 €	8 608.83 €	85 025.50 €	8 608.83 €
<b>TOTAUX CUMULES</b>					<b>684 252.39 €</b>	<b>935 438.72 €</b>
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>						<b>251 186.33 €</b>

*Vote : Contre => Marcelle Bordenave qui estime ne pas avoir eu suffisamment d'éléments pour préparer son vote, le détail du compte administratif n'ayant pas été envoyé dans la préparation du Conseil.*

*M. le Maire lui rappelle que le Conseil estimant*

- que la répartition dépenses/recettes dans les différents comptes n'est pas accessible sans explication
- qu'il convenait de ne pas participer au gaspillage de papier

*avait fait le choix de se voir présenter les comptes par rétroprojection lors de la séance (ceux qui souhaitent entrer dans le détail avant la séance pouvant le consulter à la Mairie le Secrétaire étant là expliquer).*

*Pour = le reste de l'Assemblée*



### Compte de Gestion (Séances 15/02/2013)

Document présentant les résultats de l'exercice, dressé par le Receveur Municipal en parallèle du Compte Administratif dressé par le Maire.

Le résultat est présenté au Conseil : 327 603 € est conforme à celui du Compte Administratif

**Vote : Contre = Marcelle Bordenave**  
*qui estime ne pas avoir eu suffisamment d'éléments pour préparer son vote, le détail du compte de Gestion n'ayant pas été envoyé dans la préparation du Conseil.*  
**Pour = le reste de l'Assemblée**

### CHAUFFAGE Salle socio culturelle (Séance 15/02/2013)



Lors du Conseil Municipal du 18 janvier, aucune décision n'avait été prise pour remplacer le chauffage de la salle socioculturelle qui ne fonctionne plus. Le Conseil pensait qu'une étude était nécessaire pour faire un choix éclairé.

Devis reçu pour les études :

- APTÉ de Bayonne 1 500,00 € HT
- CLIMELEC d'Anglet 2 050,00 € HT
- FEBUS ECO HABITAT 1 500,00 € HT

Monsieur le Maire redit son attachement à éviter si possible le tout électrique et les problèmes qui en dériveraient : Beaucoup d'échanges interviennent à l'issue desquels, le Conseil au départ plutôt réticent devant la dépense, pense qu'une étude devrait

- Nous conduire à choix en total cohérence avec la salle et l'utilisation qui en est faite.
- Nous éviter des imprévus dans l'investissement
- Nous faire économiser l'équivalent de son coût sur les matériels.

Les propositions des trois cabinets sont regardées dans le détail. Il ressort de cet examen, que bien que plus chère, c'est la proposition de CLIMELEC qui semble la meilleure car plus complète. De plus cette entreprise bénéficie de très bons échos de la part d'utilisateurs.

**Vote : Unanimité**



L'Office de tourisme Cœur de Béarn souhaite cette année que Maslacq reçoive l'une des animations du Festival de musique classique « Les partitions bucoliques ».

Le budget prévisionnel global du Festival est de 18 390 €, l'objectif étant de mutualiser les moyens notamment de communication.

### Partitions bucoliques (Séance 15/02/2013)

Il nous est proposé une participation de 1 700 € pour cet événement. Il est demandé au Conseil de se prononcer sur cette proposition et d'autoriser le Maire à signer la convention.

Un dialogue s'engage d'où il ressort

- ◆ Que la dépense est élevée
- ◆ Qu'elle ne devrait se produire que tous les 4 à 5 ans les communes y participant à tour de rôle
- ◆ Qu'il s'agit de participer à l'animation culturelle de la CCL
- ◆ Que ce sont des spectacles de qualité

**Vote :**

**Abstention** ⇒ *Marcelle Bordenave qui trouve le coût élevé,*  
**Pour** ⇒ *Le reste de l'Assemblée*

### Avancements (Séance 15/02/2013)

Le décret n° 2012-552 du 23/04/2012 relatif à l'échelon spécial de la catégorie C de la fonction publique territoriale publié au Journal Officiel du 25 avril 2012, les dispositions de ce décret sont entrées en vigueur le 1er mai 2012.

Il permet aux fonctionnaires territoriaux autres que ceux de la filière technique qui appartiennent à un grade de la catégorie C classé en échelle 6, d'accéder à l'échelon spécial doté de l'indice brut 499.

Compte tenu de l'effectif des fonctionnaires de la collectivité, le Maire propose de fixer à 100% le taux de promotion l'accès à l'échelon spécial :

**Vote : Unanimité**



## Affectation du résultat (séance du 26/03/2013)

Après avoir approuvé le Compte Administratif, le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat comme suit :

• Excédent 2012	31 402,66 €
• Résultats antérieurs reportés	268 427,74 €
• <b>RESULTATS A AFFECTER</b>	<b>299 830,40 €</b>
• Solde d'exécution d'investissement	27 772,60 €
• Besoin de financement	76 226,11 €
• <b>BESOIN DE FINANCEMENT SUBSISTANT</b>	<b>48 453,51 €</b>

AFFECTATION :

- En réserves 48 453,51 €
- Report à nouveau créditeur 251 376,89 €

**Vote :**

*Contre Marcelle Bordenave*

*Pour : Le reste de l'Assemblée*



## Fiscalité locale (séance du 26/03/2013)

Le conseil Municipal compte tenu de la situation financière, décide de ne pas augmenter les taux des taxes communales en 2013

Les recettes prévisionnelles figurent dans le tableau ci-dessous :

TAXES	Bases 2012	Taux 2013	Bases prévisionnelles 2013	Produits à taux constant
<b>Taxe d'habitation</b>	943 500	18,15%	992 100	180 066
<b>Foncier bâti</b>	651 600	12,39%	704 500	87 287
<b>Foncier non bâti</b>	37 400	38,59%	38 000	14 664
<b>TOTAL</b>				<b>282 017</b>
<b>Compensations d'exonérations</b>				Allocations compensatrices
<b>Taxe d'habitation</b>				7 958
<b>Foncier bâti</b>				1 261
<b>Foncier non bâti</b>				2 487
<b>Exonérées par la loi au titre de terres agricoles</b>				8 891

## Bibliothèque (séance du 26/03/2013)

La commission des finances propose d'attribuer :

- 1000 € pour l'achat de livres
- 500 € pour l'achat de petites fournitures.

Elle pense également qu'un crédit de 500 € pourrait être réservé en "Fêtes et cérémonies" sur les crédits inscrits au budget communal.

Ces crédits comprendraient toutes les manifestations qu'il s'agisse d'animations internes et des vernissages etc...

Bien évidemment, aucun crédit non utilisé, ne pourra être reporté sur l'année suivante ni transféré à une autre utilisation

**Vote :**

*Contre : Marcelle Bordenave*

*Pour : Les autres conseillers*



## Subventions 2013 aux associations (Séance du 26/03/2013)

Association	Montant 2013	Vote
Sté de chasse	500 €	Unanimité
École de musique	1 400 €	Unanimité
Amassade	275 €	Unanimité
Étoile Sportive	1 525 €	Unanimité
APP Baise	107 €	Unanimité
Comité des Fêtes	1 500 €	Unanimité
Gym entretien		
Comice Agricole	60 €	Unanimité
A.P.A.H.M.	100 €	Unanimité
Croix Rouge Française	107 €	Unanimité
La Prévention Routière	31 €	Unanimité
Pau Béarn Handisport	46 €	Unanimité
Secours Catholique	92 €	Unanimité
Secours Populaire Français	92 €	Unanimité

Association	Montant 2013	Vote
S.O.S. Amitié Pau	31 €	Unanimité
SSIAD Canton Lagor	170 €	Unanimité
Alliance Vie	60 €	Unanimité
Mémoire Canton Lagor et de la vallée du Laà	152 €	Unanimité
FNACA	60 €	Unanimité
OCCE	229 €	Unanimité
La vie au village		
K'Dance	300 €	Unanimité
MicroClub		
Pétanque		
Esprit jardin		
Copains du Bord	500 €	Unanimité
Pe de Gat		
Subventions diverses	1200 €	Unanimité

## Subventions scolaires 2013 (Séance du 26/03/2013)

### Caisse des écoles :

SORTIE (26 élèves sont actuellement scolarisés en classe maternelle).

Il est proposé d'accorder pour cette sortie 17.02 € par élève (+1.3%) soit 442,52 €.

FORFAIT "TIMBRES POSTE" : 50,00 €

Soit une subvention globale à la Caisse des Écoles de : 492,52 €



**Vote :**

**Contre : Marcelle Bordenave**

**Pour: Les autres conseillers**

**Ecoles :** Il est proposé d'augmenter, de 68,71€ à 69,60 € (+1,3%) le forfait par élève.

### Caisse des Écoles :

74 élèves relèvent de la subvention =

5 150,40 €

☒ **Vote :**

**Contre : Marcelle Bordenave**

**Pour: Les autres conseillers**

### O.G.E.C.(École Jeanne d'Arc)

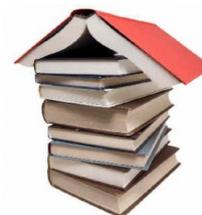
classe enfantine : 69,60x 4

278,40 €

☒ **Vote :**

**Contre : Marcelle Bordenave, Nicole Lassère, Suzanne Cornille**

**Pour: les autres conseillers**



### Subventions pédagogiques

Une sortie est accordée tous les deux ans, l'école privée en a bénéficié en 2012.

L'école publique sort donc en 2013, il faut donc prévoir la somme correspondante sur cet exercice.

2 270,40 € pour 48 élèves (47,30 par élève)

**Vote :**

**Contre : Marcelle Bordenave**

**Pour: Les autres conseillers**

### INFORMATION : Contrat d'association École Jeanne d'Arc

Il est prévu au budget une dépense obligatoire de 1 647,59 €  
7 élèves en relèvent.



## Budget Primitif 2013 (séance du 26/03/2013)

Il a été présenté dans le détail au Conseil Municipal et s'équilibre tant en fonctionnement qu'en investissement :

**Fonctionnement :**

755 502,89 €

**Vote :**

*Contre Marcelle Bordenave*

*Pour : Le reste de l'Assemblée*

**Investissement:**

413 318,50 €

**Vote :**

*Contre Marcelle Bordenave*

*Pour : Le reste de l'Assemblée*

## Réforme des rythmes scolaires (séance du 26/03/2013)

La position du Conseil sanctionnée par le vote est la suivante :

Conscient que l'objectif de cette réforme est avant tout l'intérêt des enfants, le Conseil malgré les nombreuses difficultés à surmonter (coût supporté par la commune, calendrier serré, imprécision des textes...) était déterminé à la mettre en œuvre dès la rentrée 2013.

Il était cependant essentiel de le faire en concertation avec les communes environnantes appartenant à la CCL et surtout avec les enseignants et les parents d'élèves.

Or des communes proches comme BIRON ou LAGOR ont demandé le report en 2014 et à l'opposition déjà connue des enseignants, est venue s'ajouter celle beaucoup plus préoccupante des parents d'élèves.

Prenant acte de ces difficultés supplémentaires le Conseil considérant que cette réforme ne peut réussir dans

l'opposition avec les principaux partenaires du projet que sont les parents et les enseignants décide de demander son report à la rentrée 2014.

Une réunion d'information a été organisée où ont été invités les parents d'élèves et les enseignants; un groupe de travail permettant de les associer au projet a été constitué afin de préparer la mise en place de cette réforme en 2014 dans un esprit collaboratif.

**Vote :**

*Contre : Marcelle Bordenave, Nicole Lassère  
Suzanne Cornille*

*Abstention: Elisabeth Malherbe*

*Pour: les autres conseillers*

Une commission a été créée où travaillent des conseillers municipaux et des parents d'élèves.

Cette commission a été réunie pour la première fois fin septembre ses missions sont les suivantes :

- Consulter les parents pour établir un constat
  - des problèmes posés
  - des attentes
- Analyser les résultats de la consultation
- Réfléchir aux modalités de mise en œuvre de la réforme (horaires, activités périscolaires, choix des intervenants)
- Rédiger des propositions qui seront soumises au vote du Conseil Municipal

## Eglise, accès handicapés (séance du 26/03/2013)

Dans le cadre de la loi sur l'accès des bâtiments publics aux handicapés, plusieurs de nos «établissements recevant du public ne satisfont pas aux normes édictées par les textes. Quelques personnes nous ont demandé d'effectuer des travaux d'accessibilité à l'église.

Tous nos bâtiments devraient être aux normes fin 2015. Il convient donc de faire appel à un maître d'œuvre afin d'étudier les éventuelles possibilités.

Dans le cadre de la rénovation de la mairie, la mise aux normes proposée par notre architecte a été validée par les instances compétentes. Un avenant pourrait lui être proposé afin de superviser les travaux nécessaires à l'église.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de confier la maîtrise d'œuvre de l'accessibilité de l'église à Mme Bettina LAUROUA et charge Monsieur le Maire de signer tous les documents nécessaires.

**Vote :**

*Pour: Unanimité*



## Périmètre de fusion des Communautés de communes de Lacq et du Canton d'Orthez (séance du 26/03/2013)

Il est proposé au Conseil municipal :

- d'approuver l'arrêté de projet de périmètre de la Communauté de Communes issue de la fusion des Communautés de Communes de Lacq et du Canton d'Orthez et de l'extension à la commune isolée de Bellocq,
- de valider la catégorie de la communauté fusionnée, (Communauté de Communes à fiscalité professionnelle unique).
- d'approuver le projet de statuts de la Communauté fusionnée.

Julien ESCOS sans mettre en cause l'intérêt de cette fusion exprime son inquiétude de voir les intérêts des petites communes négligés au détriments des communes plus importantes.

### COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LACQ-ORTHEZ

À PARTIR DU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2014, LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LACQ-ORTHEZ (CCLO), REGROUPERA 61 COMMUNES ET 54 803 HABITANTS SUR UNE SUPERFICIE QUI AVOISINE LES 750 KM<sup>2</sup>.



**Vote :**

**Abstention:**

*Marcelle Bordenave,  
Julien Escos,  
Thérèse Laffargue,  
Elisabeth Malherbe*

**Pour:**

*les autres conseillers*

### Rallye tout terrain (séance du 26/03/2013)

Pour la 13<sup>ème</sup> année consécutive a été organisé le Rallye Tout Terrain Orthez-Béarn les 10 et 11 août 2013. Cette épreuve est inscrite officiellement au calendrier du championnat de France des rallyes tout-terrain. L'autorisation a été demandée de traverser Maslacq sur une très courte distance.



**Vote :**

**Abstention:** *Alain de Lapparent,  
Nicole Lassère*

**Pour:** *les autres conseillers*



## Photocopieurs Ecole-Mairie (séance du 26/03/2013)

Lors de la réunion du 14 mars 2013, la Commission des finances a étudié la possibilité de remplacer les photocopieurs de la Mairie et de l'école.

En effet, celui de la Mairie présente des dysfonctionnements au niveau des impressions couleurs.

- AMTrust copies 3 000 noir et blanc et 1 700 couleur 260,00 €/mois mais sans aucune reprise de l'ancien matériel.
- TOSHIBA copies 3 000 noir et blanc et 2 200 couleur 315,00 €/mois + rachat photocopieur école (appareil et maintenance) 2 669,00 €

Le Conseil Municipal décide du renouvellement des appareils de reprographie et choisi la société TOSHIBA.

**Vote :**

**Pour : Unanimité**

Deux propositions nous sont parvenues pour la fourniture de deux photocopieurs couleurs y compris maintenance :

## Concessions colombarium (séance du 19/04/2013)



Le columbarium a été installé conformément aux vœux du Conseil, le jardin du souvenir attenant sera mis en place très rapidement par les soins de la Communauté de Commune de Lacq.

Il reste donc au Conseil à fixer le prix et la durée des concessions.

**Monsieur le Maire propose :**

Que compte tenu de l'évolution de la vie des familles (beaucoup plus dispersées qu'autrefois), la commune propose envisage des concessions trentenaires.

Que le prix soit fondé sur le coût de construction (356 €)

**Un large débat est ouvert d'où il ressort que :**

- Au terme de la 29<sup>e</sup> année la famille est consultée, elle peut alors choisir entre
  - la libération de la place (les cendres étant soit épandues dans le jardin du souvenir soit regroupées dans un lieu créé pour cela),
  - le renouvellement pour 30 ans,
  - la transformation en perpétuel



- Qu'il ne serait pas sain compte tenu des difficultés que rencontrent les communes pour mettre à disposition des terrains, que le prix d'une place de colombarium soit durablement supérieur à celui d'une place dans une tombe.

- Qu'il sera possible d'apposer gratuitement une plaque portant Nom, prénom dates de naissance et de décès.

**Vote :** Le Conseil décide de proposer pour le colombarium, au prix de 356 €, des concessions trentenaires .

*Il inscira pour un prochain Conseil une réflexion plus générale visant à aligner les conditions des concessions de tombes, qui pour des raisons historiques sont beaucoup plus favorables. (Révision des tarifs et introduction de concessions trentenaires )*

## Location appartement école (séance du 19/04/2013)

Les occupants de l'appartement de l'école nous ont signifiés par pli recommandé en date du 25 mars 2013 leur intention de résilier leur contrat de location.

**Il est demandé au Conseil**

- d'autoriser le Maire à signer le nouveau contrat de location.
- De l'autoriser à restituer la caution d'un montant de 456,40 € si l'état des lieux est satisfaisant.

**Vote : Unanimité**



## Rénovation Mairie (séances du 26/03/2013, 24/05/2013, 28/06/2013)

Comme dans tous les chantiers de cette importance et plus encore dans la rénovation, de menus travaux sont oubliés ou sont rendus nécessaires après démolition, ces travaux doivent faire l'objet d'un ou plusieurs avenants qui sont présentés dans le tableau ci-après :

Lot	Moins values	Plus values
Petits bois et agrandissement de la surface vitrée		824,12 €
Peinture	453,60 €	1 058,40 €
Plâtrerie		334,40 €
Electricité, boîte sol		637,13 €
Protection chaudière		180,40 €
Alim + com écran		67,34 €
Informatique	540,00 €	459,03 €
Pose de baguettes		260,00 €
Déshumidificateur		248,83 €
<b>TOTAL</b>	<b>993,60 €</b>	<b>4065,69 €</b>

Le Conseil Municipal, après diverses explications, accepte les avenants proposés.

**Vote : Unanimité**

## Document unique (séances du 24/05/2013)

Depuis 2001, toutes les collectivités sont tenues de faire l'inventaire des risques liés au travail des agents dans tous les secteurs d'activité de la Commune.

Pour cela et en partenariat avec le Centre de Gestion des Pyrénées atlantiques, des réunions d'aide à la confection de ce document ont été dispensées à l'agent communal chargé de l'hygiène et de la sécurité.

Ce document recense tous les aspects des postes de travail et évalue les risques liés aux conditions de travail.

Le document unique est un outil de travail qui permettra au cours des années à venir d'éliminer si possible les risques ou tout au moins de les limiter.

Pour l'année 2013, la réfection de la Mairie solutionne les problèmes existants dans le secteur administratif, il faudra par la suite étudier les autres secteurs de la Commune afin d'apporter quand cela est possible des améliorations.

Après avoir consulté le document et écouté diverses explications, le Conseil Municipal décide de le valider et charge Monsieur le Maire de toutes les formalités nécessaires.

**Vote : Unanimité**

## Location salle (séance du 19/04/2013)

Le cabinet d'infirmières de Sarpourenx à la recherche d'un local pour établir son siège social, nous a contactés.

Monsieur le Maire informe l'Assemblée qu'il a proposé le rez-de-chaussée du gîte ou la salle Charlotte (ancienne salle des jeunes actuellement occupée par l'association Pédegat) plus adaptée. Marie Hélène CAUHAPE contactée a donné son accord et utiliserait en échange le premier étage du gîte, ce qui permettrait de prêter la cuisine à des utilisateurs de la salle Ménat.

Il insiste sur l'intérêt pour nous de fixer ce cabinet sur Maslacq, dans l'optique du regroupement de commerces et de services à l'étude.

Il indique que les infirmières proposent de verser un loyer de 200,00 € charges comprises. Au cours d'un long échange, sur l'évaluation du coût du chauffage (compris dans les charges) intervient. Une modernisation du chauffage sera à envisager (changement du radiateur électrique et programmation).

**Le Conseil :**

**se prononce pour cette location**

**choisit la salle Charlotte**

**accepte le montant de 200,00 € charges comprises**

**Vote : Unanimité**



## Délégués au Conseil Communautaire (séance du 28/06/2013)



Fusion des Communautés de Lacq et du Canton d'Orthez  
Avec extension à la Communauté isolée de Bellocq  
Désignation des représentants de la Commune



La loi prévoit deux alternatives :

1. Installer un nouveau Conseil dès le 1<sup>er</sup> janvier 2014, sur la base des règles de répartition des Conseillers Communautaires par Commune applicables à l'issue des prochaines élections municipales.

*Cette alternative nécessite l'accord à la majorité qualifiée des Conseils Municipaux des 61 Communes de la Communauté fusionnée avant le 31 août 2013,*

2. Proroger le mandat des Conseillers actuels jusqu'à l'installation du nouveau Conseil issu des élections municipales.

*Dans ce cas, seuls les actes d'administration conservatoire et urgente sont autorisés.*

Considérant la nécessité, pour la nouvelle Communauté, d'être immédiatement réactive, avec la possibilité de voter son budget dès les premières semaines de son existence pour mettre en œuvre toutes les actions dont elle a la charge sur l'ensemble du territoire,

Il est proposé au Conseil municipal :

- d'adopter la 1<sup>ère</sup> alternative
- de désigner (ses) représentant(s) au Conseil de la

Communauté fusionnée au 1<sup>er</sup> janvier 2014.

Julien ESCOS demande si dans cette nouvelle configuration les petites Communes comme Maslacq ne vont pas perdre du pouvoir. Monsieur le Maire lui répond que Maslacq ne représentera qu'une Commune sur 61 et n'aura pas le poids de collectivités comme Mourenx ou Orthez (mais c'est déjà le cas aujourd'hui avec 47 Communes). Il souligne le fait que les grandes Communes ont accepté de réduire le nombre de leurs représentants par rapport à leur population pour permettre à toutes les petites Communes d'être représentées.

Il rappelle que dans la CCL, nous avons trois représentants :

- Deux titulaires (lui-même et Jean Claude VIGNASSE)
- Un suppléant (Christian COUTURIER)

Il propose que dans la Communauté fusionnée les deux représentants soient jusqu'aux résultats des élections municipales d'avril 2014

- Un titulaire (lui-même)
- Un suppléant (Jean Claude VIGNASSE)

*Vote : Julien Escos s'abstient pour rester cohérent avec son vote concernant la fusion, le reste du Conseil vote Pour*

## Restauration scolaire (séance du 28/06/2013)

Le Conseil Régional d'Aquitaine et le lycée Molière d'Orthez nous proposent pour la rentrée 2013-2014 une nouvelle convention pour produire les repas sur le site de la cuisine centrale du lycée

Après lecture attentive de ladite convention, l'article 9 pose certaines interrogations dans son libellé :

- « Les charges d'entretien et de maintenance, l'adaptation de nouvelles normes générant travaux ou le remplacement des équipements de préparation seront cofinancés par la Région (ou le lycée) et la Commune de Maslacq au prorata du nombre de rationnaires constatés durant l'année scolaire qui précède les travaux... ».
- Cet article peut entraîner une augmentation significative le prix du repas servi aux enfants de la Commune.

Actuellement, le prix est de 3,00 € dont la Commune subventionne 0.35 €.

Renseignement pris auprès du restaurant municipal d'Orthez pour la fourniture de repas livrés en liaison chaude, le montant du repas s'élève à 3.10 € non compris la fourniture du pain.

Un débat s'instaure d'où il ressort que :

- Les Conseillers sont choqués par l'introduction de cette nouvelle clause par le Lycée Molière
- Julien ESCOS suggère que nous prenions contact avec la Maison Familiale Rurale de Mont qui prépare aussi des repas pour l'école de Mont.

*Le Conseil Municipal tenant compte :*

- du risque que fait peser la nouvelle convention proposée par le Lycée Molière
- de l'urgence de la décision pour être certain d'avoir une solution à la rentrée
- du fait que la Maison Familiale de Mont ne livre pas (il faudrait aller chercher les repas à Mont)

*Décide de choisir le restaurant municipal d'Orthez pour l'année scolaire 2013-2014.*

*Vote : Unanimité*



## Retrait du Groupement d'accueil familial du Sud Ouest (séance du 28/06/2013)

Il est rappelé à l'Assemblée que par délibération en date du 14 décembre 2007, la Commune avait adhéré au Groupement « l'Accueil Familial du Sud-Ouest » GCSMS AF-SO afin de créer un service de placement familial pour personnes âgées sur Maslacq.

L'association a changé de nom en janvier 2013 et s'appelle désormais « Optiale Gestion », (cette nouvelle société a été placée en liquidation judiciaire le 6 février 2013 par le Tribunal de Commerce de Paris).

Le Conseil Municipal n'ayant jamais reçu le soutien formel du Groupement concernant la réalisation du projet, se décharge de toute contrainte de solidarité financière vis-à-vis du Groupement GCSMS AF-SO (Accueil Familial du Sud-Ouest). Les différents engagements écrits du dirigeant Mr BOUVIER n'ont pas été respectés.

Le Maire sollicite le point de vue de l'ensemble du Conseil,

*Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire et après en avoir largement délibéré,*

- *Décide que la Commune de Maslacq n'a plus de raison d'adhérer à ce groupement.*
- *Entérine le retrait de la Commune de Maslacq de ce groupement*
- *Donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire afin d'effectuer toutes démarches utiles.*

**Vote : Unanimité**



## Video protection (séances du 24/05/2013, 28/06/2013, 12/07/2013)

Nom de l'entreprise	Observations	Prix Hors Taxes	Prix TTC
KHEOP Sécurité		6 463.64 €	7 730.51 €
DELTA Security	+ maintenance 65.00 € HT/mois forfaitaire	2 x 7 000.00 €	16 744.00 €
ADOUR SECURITE		14 085.00 €	16 845.66 €
DA COSTA	35,00 €/h HT Lors des interventions	5 358.54 €	6 408.81 €

La salle socioculturelle ainsi que les vestiaires du stade sont victimes de vandalisme plusieurs fois par an et les assurances sont de plus en plus réticentes pour nous indemniser.

L'installation de vidéo protection pourrait être une solution pour parer à ces incivilités.

Un large débat s'instaure au cours duquel sont évoqués :

- Les lieux proposés (8 caméras autour du vestiaire et de la salle socioculturelle)
- Le fonctionnement (Uniquement sur détection de mouvement, capacité de prise de vue nocturne, lecture par deux personnes responsables, uniquement en cas d'incidents)
- Le coût d'une telle réalisation

Compte tenu

- Du financement aidé à environ 50%
- Du coût lié aux dégradations (alourdissement des primes d'assurance et franchises,
- Le danger d'inefficacité
- Le caractère intrusif de la video surveillance

Monsieur le Maire indique

que

L'amortissement serait assez rapide

Il est demandé au Conseil

de se prononcer sur le projet

dans l'affirmative de choisir l'entreprise qui sera chargée des travaux

d'inscrire la dépense en modification budgétaire

**Vote :**

*Contre le projet*

⇒ *Stephan Bonnafoux, Suzanne Cornille,*

*Jean Naule*

*Pour la solution Da Costa*

⇒ *Le reste de l'Assemblée*

**Vote : Unanimité**





## Comment se passe l'élection municipale dans les communes de moins de 1 000 habitants ?

### Quelle est la fréquence des élections municipales ?

Elles ont lieu tous les 6 ans dans toutes les communes de France, les prochaines se tiendront au printemps 2014.

#### CALENDRIER

- ◆ **Octobre 2013**
  - ◇ *Fixation de s dates par décret*
- ◆ **Février 2014**
  - ◇ *Dépôt des candidatures:*
- ◆ **Mars 2014**
  - ◇ *Campagne électorale*
  - ⇒ **1<sup>o</sup> tour :**  
Du deuxième lundi précédant la date du scrutin à la veille du scrutin à minuit
  - ⇒ **2<sup>o</sup> tour : (le cas échéant)**  
Du lendemain du premier tour à la veille du scrutin à minuit
- ◆ **Mi mars 2014**
  - ◇ *Envoi des bulletins*
  - ⇒ **Les électeurs reçoivent**
    - ✓ Une circulaire
    - ✓ Un bulletin de vote de chaque candidat ou de chaque liste
  - ⇒ **Chaque mairie reçoit**
    - ✓ Au moins autant de bulletins de vote de chaque candidat ou de chaque liste que d'électeurs inscrits
  - ⇒ **L'opération est répétée avant le jeudi précédant le second tour, le cas échéant.**
- ◆ **Jour J**
  - ◇ *Création d'un Bureau de vote*
  - ◇ Le Président du bureau de vote mentionne au procès-verbal l'heure d'ouverture et de fermeture du bureau de vote. Après la fermeture, tous les membres du bureau de vote signent la liste d'émargement, puis l'on procède au dépouillement.
  - ◇ Un procès verbal est rédigé avant la proclamation publique des résultats par le président du bu-

### Qui élit-on

Les électeurs doivent choisir les membres de leur Conseil Municipal. Le Maire et ses Adjoints sont ensuite élus parmi les Conseillers Municipaux par suffrage indirect pour une durée de six ans

### Qui peut se présenter

Pour se déclarer, il faut :

- Avoir 18 ans révolus au 1<sup>er</sup> janvier de l'année de l'élection
- Etre de nationalité française ou de l'un des pays membres de l'Union Européenne
- Jouir de ses droits civils et politiques
- Etre inscrit sur les listes électorales de la Commune ou y payer des impôts

### Comment se déclarer candidat ?

Il appartient aux candidats de se faire connaître des électeurs par leurs propres moyens

### Composition des listes ?

- Les listes peuvent être incomplètes
- Un candidat peut également se présenter seul.

### Avant l'élection

- Chaque candidat se présente avec une liste de Conseillers Municipaux  
Avoir son nom placé en tête de liste donne uniquement plus de visibilité, mais ne correspond pas à un classement entre les candidats



## Mode de scrutin

La nouvelle loi n'a pas modifié sensiblement le déroulement des élections municipales pour les communes qui ont moins de 1 000 habitants. Il s'agit toujours d'un scrutin majoritaire plurinominal avec panachage autorisé.

### Durant le premier tour

- L'électeur peut barrer ou écrire des noms sur les listes candidates
- Il peut placer plusieurs listes dans son enveloppe
- C'est pour cela qu'on parle de scrutin plurinominal avec panachage autorisé
- Les voix sont ensuite décomptées par candidats.

### Le vote n'est pas comptabilisé si :

- L'orthographe d'un nom ne permet pas d'identifier clairement une personne
- Le nombre de noms proposé dépasse le nombre de places au conseil municipal

### Pour l'emporter dès le premier tour, un candidat doit récolter :

- La majorité absolue des voix
  - ✓ La moitié des voix + une voix
  - ✓ et plus de 25% des électeurs inscrits doivent avoir voté pour lui
- Les candidats qui ont obtenu une majorité absolue se voient attribuer un siège au conseil municipal.

A moins que tous les sièges n'aient été attribués, un second tour est organisé.

### Fonctions du Maire :

- ♦ Il est l'exécutif de la commune et gère le budget,
- ♦ il est agent de l'Etat pour les fonctions d'état civil, d'ordre public, d'organisation des élections et de délivrance de titres réglementaires.

### Conditions pour voter ?

Pour pouvoir voter, plusieurs conditions sont requises :

- ♦ être de nationalité française ou être citoyen de l'Union européenne,
- ♦ être âgé d'au moins 18 ans la veille du 1<sup>er</sup> tour de scrutin,
- ♦ jouir de ses droits civils et politiques (y compris dans leur pays pour les étrangers),
- ♦ être inscrit sur les listes électorales.

### Durant le second tour

#### On applique les mêmes règles qu'au premier tour

Un candidat qui ne se serait pas présenté au premier tour ne peut se présenter au second tour que si le nombre de candidats déclaré est insuffisant

Au second tour, les candidats obtenant le plus de voix emportent les sièges restants au conseil municipal. C'est pour cela qu'on parle de scrutin majoritaire.

#### Élection des Conseillers Communautaires

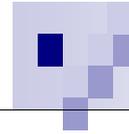
Les Conseillers Communautaires sont désignés dans l'ordre du tableau. Ce seront donc le Maire et un Adjoint qui représenteront Maslacoq dans la Communauté de Communes fusionnée.



### Rôle du Conseil Municipal :

- ♦ Le Conseil Municipal représente les habitants et règle par ses délibérations les affaires de la Commune : vote du budget, approbation du budget exécuté, gestion du patrimoine communal, décision de travaux, octroi de certaines aides... Il doit se réunir au moins une fois par trimestre ou sur demande motivée de la majorité de ses membres.





## 16-02 : Rimes en bulles à la bibliothèque

Un voyageur du monde a déposé ses valises sur le bassin de Lacq... et tout particulièrement à la bibliothèque de Maslacq. Tour à tour jongleur de mots, de balles et de bulles, il a installé un univers burlesque et naïf. Dans ses valises, des notes pour jouer, des balles pour jongler, des bulles pour s'envoler et des mots pour rêver...

Le spectacle s'est prolongé par une séance de manipulation.

## 16-02 : Concours annuel de chiens courants

L'Association française pour l'avenir de la chasse au chien courant, a organisé le samedi 16 février son grand concours annuel de chiens courants dans la voie du chevreuil sur les communes de Lagor, Biron, Sauvelade, Laà Mondrans, Loubieng et Maslacq.

Cette année, 15 meutes de 6 à 10 chiens venues des Landes, du Gers, des Hautes Pyrénées et des Pyrénées Atlantiques y ont participé sous un soleil radieux.



## 21-02 : abécédaire à l'école publique

Dans le cadre du plan de prévention de l'illettrisme, a été relancé pour l'année 2012-2013 le concours de création artistique sur le thème de l'abécédaire initié au printemps dernier. Ce concours était ouvert aux classes de moyennes et grandes sections de l'école maternelle. Il consistait à participer à la création d'un abécédaire plastique en majuscules d'imprimerie. Sabine LATRUBESSE a décidé d'y participer avec une classe de maternelle. Vingt six "œuvres-lettres" ont été réalisées en utilisant la création artistique parallèlement à la découverte de l'écrit. La classe en a proposé quatre pour participer au concours national, et les vingt-six œuvres lettres qui seront retenues dans ce cadre figureront dans un fichier abécédaire qui fera l'objet d'une édition. Ce sont les visiteurs de l'exposition qui ont été invités à voter pour sélectionner les quatre lettres qui ont participé au concours national.

## 23-02 : stage de salsa cubaine organisé par K'Dance

Sandrine Plaa, danseuse et chorégraphe, originaire de Maslacq, est revenue dans son village pour animer un stage destiné à permettre aux stagiaires venus de tout le Béarn, de s'initier ou se perfectionner aux danses Afroaméricaines : Salsa, Afroreggaeton et Son.

Après un dîner de type « auberge espagnole », une soirée dansante salsa a permis à tous de mettre en pratique les apprentissages de la journée dans une chaude ambiance





## 02-03 : Carnaval de l'école publique

Cette année, c'est dans l'enceinte du groupe scolaire que l'école publique de Maslacq a fêté Carnaval. Avant de partir en vacances, les enfants ont proposé à leurs parents un spectacle de chants, de danses et de poésies.



## 02-03 : Repas du chevreuil de l'Amassade



" L'Amassade " a organisé son habituel repas du chevreuil dans la salle socioculturelle. Le chevreuil était offert aux aînés par l'association de chasse et c'est Claudine Quenot qui a cuisiné le civet puis les chasseurs autour de Laurent Darricarrère ont proposé des grillades. Plus de 50 personnes, de Maslacq et des villages riverains, ont apprécié le repas et l'excellente entente entre aînés et chasseurs. Des jeux et cartes ont rythmé l'après midi.

## 02-04: L'omelette pascale de l'amassade

Les aînés de Maslacq , Sarpourenx Castetner ont fêté Pâques devant la traditionnelle omelette pascale, à la salle socioculturelle de Maslacq. Claudine Quenot comme à l'accoutumée a su préparer un excellent repas qui a été savouré dans une ambiance agréable.



## 07-04: Kermesse inter paroissiale

Comme chaque année le dimanche après Pâques, la Kermesse inter paroissiale organisée par l'antenne de Maslacq de la paroisse St Jean Baptiste des Rivières a eu lieu.

- Vente de pâtisserie
- Messe à l'église de Maslacq
- Repas sera servi dans la salle socioculturelle

Tout le monde a pris la direction à la salle socioculturelle pour un vin d'honneur, suivi, à 13 h 00, du traditionnel repas préparé par Claudine Quenot et son équipe et servi par les paroissiens de Maslacq. Plus de 130 personnes y ont participé. Les Maires de Biron, Castetner et Maslacq étaient autour de la table. Une agréable journée où tous se sont régalés

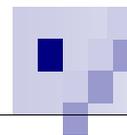
## 12-05: Vide jardin troc plantes

Durant l'après midi s'est déroulé le troc et la vente de plantes petits matériels de jardinage.

Mme Moreno spécialiste de plantes médicinales et aromatiques bio était sur place pour informer les visiteurs et vendre des plantes.

Par ailleurs Mme Cheyenne de Momas a présenté la fabrication de La Garbure Béarnaise.





### 21-06 soirée latine

L'association K'Danse, sous l'impulsion de sa Présidente Valérie Casamayou, a organisé, sa seconde soirée latino-américaine à la salle socioculturelle.

Après les stages animés par le professeur Kiko, a eu lieu le repas convivial avec plus de 50 convives qui ont dégusté une excellente paëlla. Ensuite, la soirée salsa, rumba et autres danses endiablées s'est terminée tard dans la nuit.

### 24-06 Concert de l'école de musique

Le concert annuel l'école de musique a connu son succès habituel. Un nombreux public, composé de parents mais aussi d'amateurs de musique, est venu apprécier les prestations des enfants. Toutes les disciplines enseignées étaient présentes : Piano, guitare et chants étaient au programme

Tous ont eu droit aux applaudissements, les professeurs n'ont pas non plus été oubliés.

Cette soirée musicale s'est terminée autour de grillades.



### 21-06 Finales du tournoi de pelote

Pour la sixième année, le pelotari club Maslacquais du président Jean Bernard Hautbois et de son équipe ont organisé ce premier semestre 2013 le traditionnel Tournoi de pelote en Trinquet. Ce sont 140 équipes qui ont été engagées cette année. De belles finales très disputées ont attiré un public nombreux, dans le cadre des Fêtes du village



### 21/23-06 Fêtes patro-



Le Comité des fêtes de Maslacq, présidé par Julien Escos, a proposé aux habitants du village un programme de réjouissances de bon niveau l'avant-dernier week-end de juin. La météo a un peu bousculé le programme.

Le feu d'artifice prévu le vendredi a été reporté au dimanche. Le samedi, le concours de pêche a quitté le lac de la plaine pour se dérouler au lac Lartigau-Barrué dans

d'excellentes conditions et les grillades ont réuni de nombreux pêcheurs et villageois.

En début d'après-midi, l'animation zumba, avec Jennifer, a fait un tabac, et les enfants n'ont pas été oubliés avec de nombreux jeux et le goûter offert par le Comité.

Le repas du Comité a été suivi de la soirée dansante, animée par le podium Apo-K-Lypse qui s'est terminée au petit matin. Le dimanche, la messe solennelle, la cérémonie au monument aux morts et le lâcher de ballons par les enfants de Maslacq, ont été suivis du vin d'honneur et du repas champêtre, apprécié par les nombreux

convives. En fin de soirée, la retraite aux flambeaux dans les rues du village, suivie d'un magnifique feu d'artifice, a clôturé ces fêtes

**9-06 : Fête de l'école Jeanne d'Arc**

Apéritif, sardinade, spectacle d'enfants, jeux, structure gonflable, la Fête a battu son plein tout l'après midi malgré une météo moins clémente que l'année précédente.

**Juin : Kermesse de l'école publique**

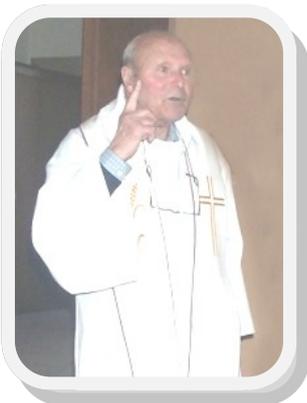
Le 2 juin, les parents d'élèves de l'école publique, ont organisé, la kermesse annuelle qui précède les vacances estivales. La fête a ouvert à midi à la salle socio-culturelle avec un repas organisé en partenariat avec Lous Amics de la Padère de Salies de Béarn qui ont préparé une paëlla géante. Tout l'après-midi, ce fut la grande kermesse avec découverte de jeux de bois géants.

Le 25 juin, il y eut ensuite un très beau spectacle présentant en danses, chants ou musique, les quatre saisons de l'année scolaire.

Chaque saynète relatant la saison a été interprétée par les classes de l'école.

Pour le final, tous les enfants ont entonné « Du soleil comme s'il en pleuvait », repris par le public.

Les parents d'élèves et les amis ont été ravis de l'excellent travail de mise en scène des enseignantes.

**05-06 : L'abbé Larroude nous a quittés**

Charles Larroude est resté en fonction de nombreuses années curé à Maslacq dans le cadre de la paroisse St Jean Baptiste des rivières. Disponible, ouvert aux autres, plein de tolérance et de bonté, il était très estimé de la population.

Atteint d'une déficience rénale il vivait depuis sa retraite à l'EHPAD François Henri de Pau. Il s'est éteint le 5 juin dernier, ses obsèques ont eu lieu à Salies de Béarn. Nous adressons nos condoléances à sa famille et à tous ceux qui l'ont connu et apprécié

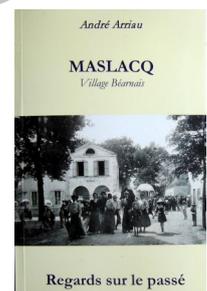
**29-06 : Animation mémoire du village**

Avec le soutien du pôle lecture de la Communauté de Communes de Lacq, Suzanne Cornille a proposé un collectage de souvenirs ouvert à tous les habitants du village de Maslacq, beaucoup ont accepté et joué le jeu de ce travail de mémoire avec gentillesse et modestie et peut être avec plaisir.

La première présentation au public s'est faite sous la forme d'un conte musical présenté par Jean-Claude Tessier et son ami musicien. Ce récit s'est voulu le plus proche des témoignages recueillis, ce n'est pas un récit historique mais une évocation riche de la vie humaine, fouillé dans la mémoire des témoins dans la richesse de leurs souvenirs et la finesse de leurs émotions et de leur vision de la vie passée de leur village et de leur histoire personnelle.

Merci à Jean-Claude Tessier pour la justesse et finesse de cette évocation.

A l'issue de cette manifestation, André ARRIAU a présenté son ouvrage « Maslacq, regards sur le passé »





## 29-04 : Dégradations au stade

Les vestiaires du stade ont été une nouvelle fois victimes de vandalisme dans la nuit du 29 au 30 avril. Ce sont les volets en aluminium qui pour la deuxième fois en deux mois ont été détériorés (sans tentative d'effractions pour pénétrer dans les locaux).

Le Maire a

- Fait procéder à des réparations provisoires destinée à masquer les dégâts par l'employé Municipal
- Déposé plainte auprès de la gendarmerie

Il espère que le groupe vu sur place juste avant les actes de vandalisme, qui est dans la provocation et la menace vis à vis de certains adultes, soit enfin pris sur le fait.

Il demande à tous les parents d'inculquer à leurs enfants le respect du bien public.

## Mai : AG de l'Etoile sportive

### Un bilan :

Cette saison, le bilan des jeunes est très positif avec un niveau de jeu et des résultats sportifs rares pour leur catégorie d'âge.

Côté seniors et vétérans, les deux équipes occupent le milieu de leur classement respectif avec une très bonne ambiance.

Le rapport financier affiche un déficit, de 1348 € cette saison après les 1754 € de perte de la saison passée. L'explosion des frais de Ligue et District sont douloureux pour le club de nos villages.

Bonne nouvelle avec la nomination de Jean-Jacques Montagut au poste d'entraîneur des seniors A, tâche qu'il tient à assurer bénévolement, et le maintien de Philippe Raffier en réserve.

Nouveauté également au sein du bureau avec l'élection de Benoît Raffier remplaçant Julien Peigneguy qui quitte le club à la Co-Présidence et le retour d'Hervé Latrubesse au poste de secrétaire



## Juillet : Changement de Directrice à l'école Publique

Une réception a permis de souhaiter un bon départ à Laurie MARTIN Directrice de l'école publique (Sur la photo avec des fleurs dans les mains). Elle prend la Direction de l'école d'Arressy. Ce fut l'occasion pour M. le Maire d'accueillir Laetitia PARENT qui arrive de Beyrie sur Joyeuse (Sur la photo en chemisier rose).

## Amélioration des infrastructures

La municipalité de Maslacq en partenariat avec le Syndicat départemental d'Énergie et la CC de Lacq - a effectué des travaux d'éclairage public et de mise en souterrain des réseaux le long de la départementale 275, de l'église de Maslacq au lotissement communal.

Pour améliorer la sécurité des élèves qui prennent le bus tous les matins, alors qu'il fait encore nuit en période d'hivernale, de nouveaux lampadaires ont été installés au pont de la Alte .





## Mars : Aide aux mutations économiques

Le bassin de Lacq-Orthez a été sélectionné par l'Etat pour bénéficier du dispositif d'accompagnement aux mutations économiques dans le cadre du pacte national pour la croissance, la compétitivité et l'emploi.

### Revitalisation du Bassin de Lacq



Visite du Préfet de Région

Michel DELPUECH, Préfet de la Région Aquitaine s'est rendu sur le Bassin de Lacq où, il a rencontré l'ensemble des partenaires du GIP Chemparc. Il a salué la dynamique de "redressement productif" en cours sur le bassin de Lacq.

David HABIB, Président de la CC de Lacq, a rappelé que peu de sites industriels en France ont connu une si faible décroissance de leurs effectifs malgré la crise, en effet, le Bassin comptait, en 1988, 8 000 emplois et 7 600 en 2011. Pour créer un environnement favorable à la création d'emplois, la CC de Lacq intervient à travers l'acquisition de foncier, l'aménagement, la commercialisation de zones d'activités, et le financement des infrastructures.

#### Signature d'une convention

Les sociétés Total E&P France (TEPF) et Total Développement Régional (TDR) ont signé jeudi 18 juillet 2013, à la mairie de Lacq, la convention volontaire de revitalisation du bassin de Lacq avec Lionel BEFFRE, Préfet des Pyrénées-Atlantiques, Alain ROUSSET, Président du Conseil régional d'Aquitaine, Georges LABAZEE, Président du Conseil Général des Pyrénées-Atlantiques et David HABIB, Président de la Communauté de Communes de Lacq.

A cette occasion, l'acte définitif de vente du terrain aménagé par TEPF à TORAY Carbon Fibers Europe (Toray CFE) a également été signé. Sur ce terrain verra prochainement le jour la première unité de PolyAcryloNitrile, matière première nécessaire à la fabrication de la fibre de carbone.



### Orthez : Maintien de l'offre de soins

Comme annoncé à l'issue de la réunion provoquée à Paris, le 7 mai entre Bernard Molères, David Habib, Michel Laforcade et le cabinet de la Ministre de la Santé Marisol Touraine, l'Etat a pris l'engagement "ferme" que l'offre de soins sera maintenue à Orthez.

### Les lignes LGV du 64 enterrées ?

Les lignes grandes vitesses (LGV) Bordeaux-Hendaye et la desserte Béarn-Bigorre ne verront pas le jour avant, a minima, 40 ans. En annonçant hier, sans que cela surprenne grand monde, suivre les recommandations de la commission - qui a travaillé à hiérarchiser les projets d'infrastructures dans le pays - Jean-Marc Ayraut a douché les partisans de ces projets vers les Pyrénées-Atlantiques. Pour notre département la réalisation de la section Bordeaux-Espagne se réaliserait à partir de 2030, et la desserte Béarn-Bigorre "dans un horizon lointain." (après 2050).





## Orthez : Rénovation du collège Daniel Argote

Le Conseil général a prévu une enveloppe de 5 millions d'euros en vue des travaux de rénovation du collège Daniel Argote. Le lancement de la programmation du chantier est prévu cette année. Les services du Département vont travailler avec la communauté éducative, pour analyser et réduire les difficultés rencontrées au quotidien dans cet établissement qui accueille près de 450 élèves.

Le début du chantier interviendra en 2014 ou 2015.

Les principales améliorations devraient porter sur :

- L'accessibilité pour les différents types de handicap de tous les bâtiments du collège.
- Une révision de la zone accueil
- Le préau, actuellement trop exposé aux vents,
- L'amélioration de la performance énergétique en travaillant sur l'isolation et le chauffage.
- Le service restauration.



## CC Lacq : Un office du commerce et de l'artisa-

Un office de commerce et d'artisanat, pourquoi ?

L'OCA est une association loi 1901 réunissant des commerçants, des artisans et des institutionnels acteurs du développement économique, autour d'objectifs communs. Pour y adhérer, il suffit d'être inscrit au Registre du commerce ou au Registre des métiers et d'avoir son siège social sur le territoire de la CC de Lacq.

Ses missions sont :

- **d'accompagner les entreprises avec une offre de service** : conseil, gestion, comptabilité, secrétariat, partenariats divers (contrats publicitaires, négociation avec des organismes bancaires par exemple), faciliter la communication entre professionnels,
- **de valoriser l'offre locale à destination des chalands** (fidélité, animation, communication) et d'apporter davantage de visibilité aux commerçants et aux artisans (organisation d'opérations commerciales, etc.)
- **de réunir au sein d'une même structure des acteurs institutionnels et professionnels** afin d'avoir une réflexion conjointe, à long terme, sur le développement commercial et économique local.

## Aquitaine : Prévention de l'AVC

L'accident vasculaire cérébral (AVC) touche en moyenne 20 personnes par jour en Aquitaine dont 8 garderont des séquelles invalidantes.

À chaque minute qui s'écoule avant le traitement, le patient victime d'un AVC perd en moyenne 1,9 million de cellules cérébrales. Le risque de dégradation irréversible ou de décès augmente donc à chaque minute. Pour améliorer la prise en charge en urgence des patients, des services spécialisés pluridisciplinaires sont mis en place en France, les unités neuro-vasculaires (UNV).

Il en existe à ce jour 6 en Aquitaine.



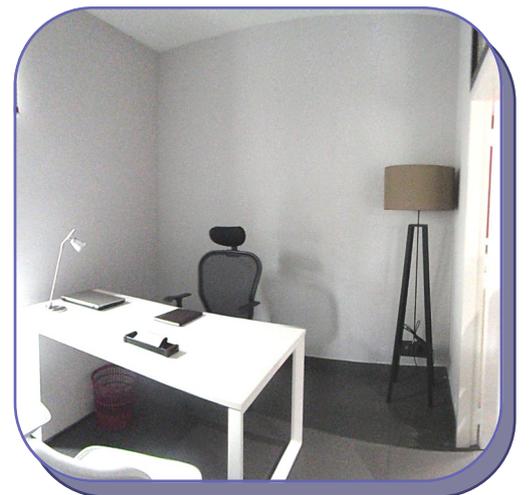
**Rénovation Mairie**



**Salle du Conseil**



**Secrétariat de Mairie**



**Bureau du Maire**



**Coin café**



## Bureau interassociatif du 20/09/2013

### Associations représentées :

**ACCA (Chasse) :** Georges BARRUE  
**AMASSADE :** René DASSAIN  
**BIBLIOTHÈQUE :** Suzanne CORNILLE  
**BOULE MASLACQUAISE :** Dominique COURAULT  
**COMITE DES FETES :** Julien ESCOS  
**COOPERATIVE SCOLAIRE :** Laetitia PARENT  
**ETOILE SPORTIVE PYRÉNÉENNE :** Benoît RAFFIER  
**PARENTS D'ELEVES (École privée) :** Karine MARQUES  
**PARENTS D'ELEVES (École Publique) :** Magali BLANCHET  
**PELOTARI :** Jean Bernard HAUTOIS  
**RANDONNEURS :** Jeanine LASSAUBE  
**Sté d'ÉDUCATION POPULAIRE :** Michel GRIGT

### EXCUSES :

**ACCA (Chasse) :** Georges BARRUE  
**ADEM :** Jean NAULE  
**LES COPAINS DU BORD (pêche) :** Manuel GALLARDO  
**MICROCLUB :** Alain de LAPPARENT

### Présents pour le Conseil Municipal :

Georges TROUILHET *Maire*—Elisabeth TAUZY *Vice Présidente Vie Associative*  
Suzanne CORNILLE—Jean Claude VIGNASSE—Christian COUTURIER  
Julien ESCOS  
Excusé : Alain de LAPPARENT

### ABSENTS :

**AILES BÉARNAISES :** Albert GUTTIEREZ  
**ÉCOLE DE MUSIQUE :** Georges FRECHOU  
**ESPRIT de JARDIN :** Myriam FAURE  
**GYM d'entretien :** Françoise BODEAN  
**K'DANCE (Salsa) :** Valérie CASAMAYOU  
**OGEC (Ecole Jeanne d'Arc) :** Christine BONNAFOUX  
**PÉ DE GAT :** Marie Hélène CAUHAPÉ  
**TENNIS :** Brigitte ALVES RAMOS  
**VIE AU VILLAGE :** Franck LEBRETON

### Ouverture de la séance :

Élisabeth TAUZY remercie les responsables d'associations présents

Puis Christian COUTURIER rappelle la politique d'attribution des subventions et indique comment remplir les demandes pour l'année 2013/2014 et la date butoir de dépôt fixée au 31/12/2013

### Information communale

La commune, soucieuse de permettre à sa population d'accéder à une information locale riche, s'est dotée de deux moyens de communication réguliers :

- ◆ Le Bulletin Municipal « Maslacq Info » qui paraît deux à trois fois par an.
- ◆ Le site « maslacq.fr », qui bénéficie d'une mise à jour quotidienne

### Rôle des associations : Les associations doivent communiquer à la Municipalité :

- ◆ Le programme de leurs activités
- ◆ Une description de la manière dont leurs manifestations se sont déroulées, avec si possible des photos

De la façon suivante :



## ACTIVITE 2013-2014

### ◆-Pelotari club

**Président :** Jean-Bernard HAUTOIS. ☎ 05 59 67 60 12

#### Utilisation du Trinquet :

13 h/semaine le soir et le week-end.

Inscriptions dès à présent et tournoi février 2014

#### Manifestations :

- ✓ 13-14/06/2013 : Finale du tournoi annuel. (Un peu avant les fêtes du village).



### ◆ Société d'éducation populaire (paroisse) ☎ 05 59 67 68 45

**Président :** Michel GRIGT.

- ✓ Représente plusieurs villages.

#### Manifestation :

- ✓ Le 27/04/2014 : Kermesse inter-paroissiale à MASLACQ  
- Repas (salle socio).  
- Vente de pâtisseries le matin au porte à porte.



### ◆ APEL

Parents de l'école  
Jeanne d'Arc

**Présidente :** Karine MARQUES ☎ 05 59 38 86 02

#### Manifestations :

- ✓ 30/11/2013 : Marché de Noël parking de l'épicerie
- ✓ 01/12/2013 : Marché de Noël parking de l'épicerie et à la sortie de la messe
- ✓ 19/01/2013 : Vente de pâtisseries au porte à porte.
- ✓ 15/03/2014 : Soirée à thème (à définir)
- ✓ 18/06/2014 : Fête de l'Ecole Jeanne d'Arc salle socio.

### ◆ Comité des fêtes

**Président :** Julien ESCOS

☎ 06 32 43 0544

#### Manifestations :

- ✓ 06/12/2013 : AG salle Ménat à 19h00
- ✓ 20-21-22/06/2014 : Fêtes patronales.

Retrouvez le Comité des Fêtes sur face book :



### ◆ Les copains du bord

**Président :** Manuel GALLARDO

☎ 06 46 09 00 00

#### Manifestations :

- ✓ 01/03/2014 Ouverture du lac, lâcher de truites, repas au lac.
- ✓ 21/06/2014 Concours de pêche dans le cadre des Fêtes
- ✓ 09-2013 : Journée adhérents lâcher de truites + repas (ouverte à tous).

Consultez le blog :

<http://assolescopainsdubord.blogspot.com/>



### ◆ École de musique

**Président :** Georges FRECHOU

☎ 05 5967 67 00

Cours de piano, guitare, accordéon, pour petits, grands et adultes et un jardin musical pour une approche de la musique à partir de 5 ans.

#### ◆ Contacts :

Georges FRECHOU  
Joëlle ADAGAS

☎ 05 59 67 67 00 ou  
☎ 06 26 88 03 95

#### Manifestations :

- ✓ 17/11/2013 Vente de chocolat
- ✓ 23/03/2014 Vente de gâteau
- ✓ 23/06/2014 Audition



### ◆ Etoile Sportive Pyrénéenne

**Président :** Benoît RAFFIER

☎ 0674 02 29 01

◆ **Activité :** Football sur Maslacq et Biron

#### Manifestations :

- ✓ 10/11/2013 : Journée portes ouvertes stade de Biron
- ✓ 09/03/2014 : Vente de gâteaux
- ✓ 20/04/2014 : Course à pied (salle socio)
- ✓ 10/05/2013 : Repas fin de saison (salle socio).
- ✓ Juin 2014 : AG de l'ESP au stade de Biron
- ✓ 20-21/09/2014 Repas de début de saison (salle socio).

Retrouvez l'ESP sur facebook ou sur [www.pyreneenne.com/](http://www.pyreneenne.com/)



## ACTIVITE 2012-2013



### ◆ Amassade

**Président :** René DASSAIN  
☎ 05 59 67 60 80

Tous les premiers vendredi du mois de 14 à 18h, jeux (Belote, scrabble) et goûter salle Ménat.

#### Manifestations :

- ✓ 28/09/2013 : Sortie dans le s Landes à Grenade
- ✓ 15/10/2013 : Connaissance du monde + repas à Mont
- ✓ 21/11/2013 : Soirée cabaret à Seignosse
- ✓ 01/12/2013 : AG du Club (salle socio).  
suivie d'un repas chez Maugouber.
- ✓ 04/03/2014 : Beignets du carnaval, (salle socio).
- ✓ 22/03/2014 : Repas chevreuil (salle socio)  
offert par les chasseurs.
- ✓ 22/04/2014 : Omelette pascalle (salle socio).
- ✓ Mai 2014 : Sortie de printemps (à préciser).



### ◆ Association de chasse

**Président :**  
Georges BARRUE.  
☎ 05 59 67 62 84

#### Manifestations :

- ✓ 16/11/2013 : Repas annuel  
(ouvert à tous salle socio).
- ✓ 15/11/2014 : Repas annuel  
(ouvert à tous salle socio).

#### Information :

- ✓ L'association met en vente du chevreuil , à partir du 15 décembre, soit en civet, soit par barquette de 2 Kg, soit en gigot, soit par demi, soit entier.  
Pour passer commande , appeler Georges BARRUE (le soir).

### ◆ Boule maslacquaise

**Président :** Dominique COURAULT  
☎ 05 59 67 68 60

#### APPEL A CANDIDATURE:

- ✓ L'équipe actuelle veut se retirer et cherche toujours des volontaires pour reprendre l'activité.

*Vous qui jouez souvent, n'hésitez pas à prendre contact*



### ◆ Tennis club

**Présidente :**  
Brigitte ALVES RAMOS  
☎ 05 59 67 683 79



Gestion du court de tennis



### ◆ Pè de Gat

**Présidente :** Marie Hélène CAUHAPE.

#### Cours de béarnais (2 niveaux) :

**lundi 18h30, jeudi 18h30, ancien gîte communal**  
**Ouverture en novembre d'un cours pour les personnes qui ont un très bon niveau de langue et souhaitent un enseignement approfondi .**

#### Manifestations :

- ✓ Mars 2014 : Bal Gascon
  - ✓ Visites en béarnais des expositions d'art contemporain à la galerie image/imatge à Orthez
- Consultez le blog :** <http://pedegat.blogspot.fr/>

### ◆ APE Parents de l'école publique



**Présidente :** Magali BLANCHET ☎ 05 59 09 35 13

#### Manifestations :

- ✓ 15/06/2014 : Fête de l'école publique  
Kermesse + jeux (Salle socio).

### ◆ Bibliothèque municipale

**Responsable:**  
Suzanne CORNILLE ☎ 05 59 616

#### Heures d'ouverture :

- ✓ Mardi 16h30–18h30
- ✓ Mercredi 15h30–17h30
- ✓ Vendredi 16h30–18h30

#### Manifestations :

- ✓ 22/11/2013 :? Conte pour petites oreilles .  
Utilisez le site du pôle lecture : <http://www.pole-lecture.com>



### ◆ Centre Communal d'Action Sociale

**Président :** Georges TROUILHET ☎ 05 59 67 60 04

#### Manifestations :

- ✓ **Dimanche xx/12/2013** repas de Noël offert aux maslacquais de 70 ans et plus.

### ◆ Randonneurs de Maslacq

**Présidente :**  
Jeanine LASSAUBE

#### Manifestations :

- ✓ 05/12/2014 : Assemblée Générale salle socio  
**Consultez le blog :** <http://lasortiedujeudi3.over-blog.com/>





### ACTIVITE 2013-2014

#### ◆-Pelotari club

**Président :** Jean-Bernard HAUTOIS. ☎ 05 59 67 60 12

**Utilisation du Trinquet :**

13 h/semaine le soir et le week-end.

Inscriptions dès à présent et tournoi février 2014

**Manifestations :**

- ✓ 13-14/06/2013 : Finale du tournoi annuel. (Un peu avant les fêtes du village).



#### ◆ Société d'éducation populaire (paroisse) ☎ 05 59 67 68 45

**Président :** Michel GRIGT.

- ✓ Représente plusieurs villages.

**Manifestation :**

- ✓ Le 27/04/2014 : Kermesse inter-paroissiale à MASLACQ  
- Repas (salle socio).  
- Vente de pâtisseries le matin au porte à porte.



#### ◆ APEL

**Parents de l'école  
Jeanne d'Arc**

**Présidente :** Karine MARQUES ☎ 05 59 38 86 02

**Manifestations :**

- ✓ 30/11/2013 : Marché de Noël parking de l'épicerie
- ✓ 01/12/2013 : Marché de Noël parking de l'épicerie et à la sortie de la messe
- ✓ 19/01/2013 : Vente de pâtisseries au porte à porte .
- ✓ 15/03/2014 : Soirée à thème (à définir)
- ✓ 18/06/2014 : Fête de l'Ecole Jeanne d'Arc salle socio.



#### ◆ Comité des fêtes

**Président :** Julien ESCOS

☎ 06 32 43 0544

**Manifestations :**

- ✓ 06/12/2013 : AG salle Ménat à 19h00
- ✓ 20-21-22/06/2014 : Fêtes patronales.

Retrouvez le Comité des Fêtes sur face book :



#### ◆ Les copains du bord

**Président :** Manuel GALLARDO

☎ 06 46 09 00 00

**Manifestations :**

- ✓ 01/03/2014 Ouverture du lac, lâcher de truites, repas au lac.
- ✓ 21/06/2014 Concours de pêche dans le cadre des Fêtes
- ✓ 09-2013 : Journée adhérents lâcher de truites + repas (ouverte à tous).

Consultez le blog :

<http://assoescopainsdubord.blogspot.com/>



#### ◆ École de musique

**Président :** Georges FRECHOU

☎ 05 5967 67 00

Cours de piano, guitare, accordéon, pour petits, grands et adultes et jardin musical pour une approche de la musique à partir de 5 ans.

◆ **Contacts :**

Georges FRECHOU  
Joëlle ADAGAS

☎ 05 59 67 67 00 ou  
☎ 06 26 88 03 95

**Manifestations :**

- ✓ 17-11-2013 Vente de chocolats
- ✓ 23-03-2014 Vente de gâteaux
- ✓ 23-06-2013 Audition (salle socio)



#### ◆ Etoile Sportive Pyrénéenne

**Président :** Benoît RAFFIER

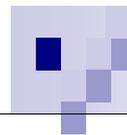
☎ 0674 02 29 01

◆ **Activité :** Football sur Maslacq et Biron

**Manifestations :**

- ✓ 10/11/2013 : Journée portes ouvertes stade de Biron
- ✓ 09/03/2014 : Vente de gâteaux
- ✓ 20/04/2014: Course à pied (salle socio)
- ✓ 10/05/2013: Repas fin de saison (salle socio).
- ✓ Juin 2014 : AG de l'ESP au stade de Biron
- ✓ 20-21/09/2014 Repas de début de saison (salle socio).

Retrouvez l'ESP sur facebook ou sur [www.pyreneenne.com/](http://www.pyreneenne.com/)



## ACTIVITE 2013-2014



### ♦ K Dance (Salsa)

**Présidente :**  
Valérie CASAMAYOU.

**Cours :** Animés par Ernesto «Kiko», professeur, d'origine cubaine.

Trois niveaux permettent à chacun de trouver sa place, de débutant à expérimenté.

Pour de plus amples renseignements contacter Valérie au ☎ 06 79 17 28 97 ou s'inscrire sur place.

**Séances :** Salle socio culturelle, le lundi soir.

- ✓ **Débutants :** 19h30-20h30.
- ✓ **Expérimentés :** 20h30-21h30.



### ♦ Gym d'entretien

**Présidente :**  
Andrée LABARRERE

**Cours :** assurés par une professeure jusqu'à fin juin.

**Séances** (step, low impact, relaxation...) salle socioculturelle :

- ✓ **Lundi matin (seniors)** de 09h30 à 10h30
- ✓ **Mercredi soir** 1h ou 2 h consécutives entre 19h00 et 21h00

Les personnes désireuses de participer ou de se renseigner peuvent joindre Andrée LABARRERE au ☎ 05 59 67 65 01.

### ♦ Micro Club

**Président :**  
Alain de LAPPARENT

☎ 06 74 3792 94

**Activité :**

Initiation à l'informatique familiale.

- ✓ Connaître Windows,
- ✓ Utiliser Internet (navigateur, types de sites, paiement en ligne courriels),
- ✓ Savoir gérer un texte (polices, images)
- ✓ Rudiment de tableur, (opérations simples, petite base de donnée type carnet d'adresses)
- ✓ Classement, retouche et partage de photos

**Dans les locaux de la Cyberbase**

(1° étage de Ménat)

- ✓ Débutants : Mardi 20h00 -22h00
- ✓ Photo : Jeudi 9h30-11h30  
Mercredi 20h30-22h30

**Consultez le blog :**

<http://microclub.blogspot.com/>



## Consultez régulièrement :

[www.maslacq.fr](http://www.maslacq.fr) site officiel de la commune  
mis à jour quotidiennement

**Pour voir le détail des actualités :**

⇒ Cliquez sur voir toutes les actualités

**Pour savoir ce qui se passe un jour donné**

⇒ Cliquer sur la date dans le calendrier

**Les événements (manifestations importantes) et les infos communales (comme le menu de la cantine scolaire) sont accessibles par un onglet.**

**Des liens avec des sites d'Etat vous permettent d'accéder facilement à des démarches administratives en ligne :**

- Déclaration d'impôts
- Paiement d'amende

**Vous avez sur le site de Maslacq, accès à service public qui vous permet de connaître les règles administrative**

- Par type d'usage et d'objet  
Argent, famille, travail, justice...
- Par situation  
Déménagement, grossesse, retraite, acquisition d'un logement...



# Bloc-notes des manifestations

**Octobre  
2013**



- **05 : Pelotari**  
✓ AG, Ménat.
- **08 : MicroClub**  
✓ AG, Ménat.
- **15 : Amassade**  
✓ Connaissance du Monde  
✓ + Repas à Mont

**Décembre  
2013**



- **01 : APEL (Jeanne d'Arc)**  
✓ **Marché de Noël**  
Epicerie et sortie de la messe
- **01 : Amassade**  
✓ **AG salle Ménat**  
+ repas chez Maugouber
- **05 : Randonneurs**  
✓ **AG**  
Salle socio
- **06 : Cté des Fêtes**  
✓ **19h AG**  
Salle socio
- **xx : CCAS**  
✓ **Repas de + de 70 ans**  
Salle socio

**Janvier  
2014**



- **19 : APEL (Jeanne d'Arc)**  
✓ **Vente pâtisserie**  
Porte à porte



**Novembr  
e 2013**



- **10 : Etoile sportive**  
✓ **Journée portes ouvertes**  
Stade de Biron
- **16 : Chasse**  
✓ **Repas annuel ouvert à tous**  
Salle socio
- **17 : Musique**  
✓ **Vente de chocolats**
- **21 : Amassade**  
✓ **Soirée cabaret**  
Seignosse
- **22 : Bibliothèque**  
✓ **Conte pour petites oreilles**  
Bibli ou salle Ménat

**Mars  
2014**



- **01 : Copains du bord**  
✓ **Ouverture pêche**  
Lac de la Plaine
- **04 : Amassade**  
✓ **Beignets mardi gras**  
Salle socio
- **10 : Etoile sportive**  
✓ **Vente de gâteaux**  
Porte à porte
- **15 : APEL (Jeanne d'Arc)**  
✓ **Soirée à thème**  
Salle socio
- **17 : Musique**  
✓ **Vente de chocolats**  
Au porte à porte
- **25 : Amassade**  
✓ **Repas du chevreuil**  
Salle socio

**Février  
2014**



- **Pelotari**  
✓ **Début du tournoi**  
Trinquet





# Bloc-notes des manifestations



**Avril  
2014**

- **20 : Etoile sportive**  
✓ *Course à pied*  
Salle socio.
- **22 : Amassade**  
✓ *Omelette pascale*  
Salle socio
- **27 : Sté d'éducation populaire**  
✓ *Kermesse Inter-paroissiale*  
Salle socio



**Mai  
2013**



- **Amassade**  
✓ *Sortie de printemps.*  
(à définir)
- **10 : Etoile sportive**  
✓ *Repas fin de saison*  
*salle socio ?*



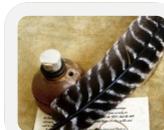
**Juin  
2014**

- **Etoile sportive**  
✓ *AG*  
Stade de Biron
- **08 : APEL (Jeanne d'Arc)**  
✓ *Fête de l'école*  
*Salle socio ?*
- **13-14 : Pelotari**  
✓ *Finales du tournoi*  
*Trinquet de Maslacq*
- **13 : Coop Ecole publique**  
✓ *Fête de l'école*  
Salle socio
- **15 : APE Ecole publique**  
✓ *Kermesse*  
Salle socio
- **20-21-22 : Comité des Fêtes**  
✓ *Fête patronale*
- **Copains du Bord**  
✓ *Concours de pêche*  
*Lac de la Plaine*
- **23 : Ecole de musique**  
✓ *Audition*  
Salle socio

**Juillet  
Août  
2014**



- Néant



**Septembre  
2014**

- **Copains du bord**  
✓ *Journée adhérents*  
*Lac de la Plaine*
- **20-21 : Etoile sportive**  
✓ *Repas de début de saison*  
*Salle socio ?*



**Octobre  
2014**

- **Pè de Gat**  
✓ *Espéroquera*  
*Salle socio*

**Novembre  
2014**



- **15 : Chasse**  
✓ *Repas annuel pour tous*  
Salle socio.

**Décembre  
2014**



- **Amassade**  
✓ *AG*  
Salle socio
- **CCAS**  
✓ *Repas des plus de 70 ans*  
Salle socio